VILLE DE PONTARLIER

REGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE

DEPARTEMENT DU DOUBS
ARRONDISSEMENT DE PONTARLIER
CANTON DE PONTARLIER

Extrait Du Registre des Arrêtés du Maire

<u>Objet</u>: JUSTICE ET POLICE – Circulation et stationnement – Interdiction de circulation et de stationnement rue Jean Mermoz du 15 juillet au 30 août 2024.

LE MAIRE DE LA VILLE DE PONTARLIER,

VU le Code Général des Collectivités territoriales et notamment les articles L 2273-1 à L 2213-6,

VU le Code de la Route,

VU la demande de l'entreprise VERMOT pour le compte de PREVAL afin de réaliser des travaux d'extension du réseau de chaleur, rue Jean Mermoz, du 15 juillet au 30 août 2024,

CONSIDERANT qu'il appartient à l'Autorité Municipale d'assurer la sécurité de ses concitoyens et la commodité de la circulation,

ARRETE

<u>ARTICLE 1 – Interdiction de circulation et de stationnement :</u>

Du lundi 15 juillet 2024, 7 h 00 au vendredi 30 août 2024, 17 h 00, la circulation sera interdite à tout véhicule à l'exception des riverains et le stationnement sera interdit à tout véhicule à hauteur de la zone de travaux :

- rue Jean Mermoz: entre la rue Arago et le n° 20 de la rue.

Les véhicules seront déviés via les rues Claude Chappe et Arago.

ARTICLE 2 -

Les panneaux de signalisation, d'interdiction et de déviation qui découlent du présent arrêté seront mis en place par l'entreprise concernée.

ARTICLE 3 -

Monsieur le Directeur Général des Services, Monsieur le Directeur des Services Techniques, Monsieur le Commandant de Police, ses agents, Messieurs les Gardiens de Police Municipale et tous agents assermentés sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié et affiché.

PONTARLIER, le 11 juillet 2024

Pour le Maire et par délégation, Le Conseiller Municipal délégué à la Citoyenneté,

- 1 ex. Arrêté du Maire 1 ex. Police Municipale
- 1 ex. Police
- 1 ex. DVEP 1 ex. Pompiers
- 1 ex. VERMOT TP
- 1 ex. Pôle Citoyenneté

Romuald VIVOT